

CLUB DE BRIDGE LOBBES

LA REGLE DES 11

Cette règle sera appliquée dans le cadre d'un contrat joué à 3SA par le camp adverse et lorsque l'entame se réalise en 4^{ième} meilleure.

Un exemple ?

MAIN DE SUD

Piques : A 7 6 2

Cœurs : R D 5

Trèfles : D 6 5

Carreaux : A D 8

MAIN D'OUEST

Piques : D 9 4

Cœurs : 9 8 6 3

Trèfles : A 4 2

Carreaux : R 7 2

MAIN DE NORD

Piques : 5

Cœurs : A V 10 2

Trèfles : R V 9 7

Carreaux : V 9 6 4

MAIN D'EST

Piques : R V 10 8 3

Cœurs : 7 4

Trèfles : 10 8 3

Carreaux : 10 5 3

Sud a une main régulière 4-3-3-3 et 17H.

Il va ouvrir d'1SA.

Ouest va passer.

Nord comptabilise 10H et une majeure 4^{ième} à Cœurs.

Une manche est envisageable.

Il va annoncer tout d'abord le 2T Stayman.

Est va passer.

Sud va répondre 2 Piques : j'ai une majeure 4^{ième} à Piques.

Ouest va passer.

Nord va clôturer les enchères à 3SA.

Quelle sera l'entame d'Est ?

Sa 4^{ième} meilleure dans sa couleur longue : Piques.

Il va jouer le 8 de Pique.

FONCTIONNEMENT DE LA REGLE DES 11

On va soustraire de 11, la valeur de la carte de la couleur entamée (le 8).

$11 - 8 = 3$.

Est va donc en déduire qu'il reste 3 cartes supérieures réparties entre les 3 autres joueurs.

Lorsqu'il va voir les cartes du mort, il va s'apercevoir que le mort n'a pas de carte supérieure au 8P.

Il en déduit que les 3 cartes supérieures sont réparties entre le déclarant et son partenaire.

Comme vous l'avez compris cette règle permet facilement de connaître la répartition des cartes dans une couleur !

FORMATEUR ET RESPONSABLE
STEENS Christian